

Ce sont les conseillers à l'ombre

JUSTICE Les conseillers pénitentiaires à l'insertion et à la probation ont pour mission d'éviter la récidive des détenus. L'État veut en recruter plus

Benoît Lasserre
b.lasserre@sudouest.fr

De l'administration pénitentiaire, on connaît surtout les agents vêtus d'un uniforme, ces surveillants sur lesquels courent les idées fausses et les clichés, souvent alimentés par le cinéma ou les séries télévisées.

On connaît en revanche beaucoup moins les CPIP (conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation) dont l'objectif tient en une seule ligne, énoncée par Adélaïde Moncomble, en poste depuis 2013 à Bordeaux : « Tout faire pour éviter la récidive ».

Comme les gardiens, les CPIP sont formés à l'école nationale d'administration pénitentiaire (Enap), installée à Agen depuis 2000. Adélaïde Moncomble, pour sa part, exerce déjà. Originnaire de la région parisienne, passée par le droit et la sociologie, elle a fait ses deux ans de scolarité à Fleury-Mérogis puis, comme tous ses collègues, accompli son stage de trois semaines en milieu fermé, c'est-à-dire en maison d'arrêt. « C'était à la prison pour femmes de Fresnes (94), précise-t-elle. C'est for-

cément marquant mais c'est une étape indispensable. »

Son collègue Éric (1), originaire du Lot-et-Garonne, est sorti de l'Enap en 2006 et y est retourné plusieurs années plus tard, cette fois pour former ses futurs collègues avant d'être nommé à son tour à Bordeaux.

L'humain d'abord

Ce qui a attiré ces deux conseillers se résume en un mot : « L'humain. » « Il y a d'abord beaucoup de pluridisciplinarité, explique Adélaïde Moncomble. On rencontre énormément de profils différents. Notre rôle n'est pas de juger puisque ça a déjà été fait, mais d'aider à l'insertion. Il faut savoir écouter et laisser ses sentiments à l'extérieur même s'il n'est pas interdit d'être ému », ajoute celle qui assure « ne jamais s'être sentie en insécurité, même seule avec un détenu considéré comme violent ».

« Beaucoup d'études l'ont démontré, l'incarcération augmente le risque de récidive », explique Éric qui préfère donc la voie de l'insertion pour les délinquants, évidemment, ne méritent pas la mise à l'écart de la société de son auteur.



Lionel Lecomte, directeur du Spip Gironde, et Adélaïde Moncomble, conseillère. PHOTO B. LASSERRE/SUD OUEST

Les CPIP ont pour magistrat référent le juge d'application des peines (JAP) mais, insiste Adélaïde Moncomble, « chaque conseiller agit en parfaite autonomie ». La France compte environ un conseiller pour 80 condamnés, que ce soit en milieu fermé ou ouvert.

1 500 agents à recruter

« On est bien au-dessus des préconisations européennes qui sont à 1 pour 60 », souligne Lionel Lecomte, directeur du Spip (service

pénitentiaire d'insertion et de probation) de Gironde qui recense environ 100 conseillers, répartis au siège, boulevard George V, à Libourne ou à Gradignan.

« Cela dit, les choses ont évolué en peu d'années. À mes débuts, en 1995, on ne recensait que 1 000 conseillers, ce qui en faisait un pour 400 personnes condamnées. » « Notre administration est celle qui, en France, a le plus augmenté ses effectifs, rappelle Adélaïde Moncomble. Mais, pour obte-

nir des résultats, il faut des moyens. »

Et justement, dans le sillage de Christiane Taubira puis de Nicole Belloubet, Éric Dupont-Moretti, l'actuel ministre de la Justice, a confirmé un plan triennal de recrutement de 1 500 agents pour l'administration pénitentiaire dont une grosse moitié pour les Spip départementaux.

(1) Le prénom a été changé à la demande de l'intéressé

CAMILLE LOU HUGO BECKER MARILOU BERRY
GUILLAUME LABBE NARCISSE MAME

Je Te promets

TOUS LES LUNDIS 21:05

TF1

PARTAGEONS DES ONDES POSITIVES